

QUESTIONNAIRE ETAT CIVIL A COMPLETER PAR CHACUNE DES PARTIES

ETAT CIVIL :

<u>MONSIEUR :</u>	<u>MADAME / MADEMOISELLE : (1)</u>
NOM	NOM
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	Nom de jeune fille
.....	Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)
.....	
Lieu de naissance	Lieu de naissance
Date de naissance	Date de naissance
Profession	Profession
Nationalité	Nationalité
TEL : Portable :	TEL : Portable :
.....	
Domicile :	Domicile :
Travail :	Travail :
E-mail :	E-mail :
<u>A compléter éventuellement :</u>	<u>A compléter éventuellement :</u>
- Divorcé de Madame :	- Divorcé de Monsieur :
Tribunal qui a prononcé le divorce :	Tribunal qui a prononcé le divorce :
Date du jugement de divorce :	Date du jugement de divorce :
- Séparé de corps de Madame :	- Séparé de corps de Monsieur :
Tribunal qui a prononcé la séparation de corps :	Tribunal qui a prononcé la séparation de corps :
Date du jugement de séparation de corps :	Date du jugement de séparation de corps :
- Veuf de Madame :	- Veuf de Monsieur :
Lieu et date du décès du conjoint :	Lieu et date du décès du conjoint :

ADRESSE ACTUELLE :

.....

.....

.....

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

<u>REGIME MATRIMONIAL</u> Lieu du mariage : Date du Mariage : Contrat de mariage : OUI NON (1) <u>Si OUI, préciser :</u> * régime adopté : * Date du contrat de mariage : * Nom et adresse du notaire : Changement de ce régime ? OUI - NON (1) Si OUI, nouveau régime : Date :	<u>PACS</u> PACS : OUI NON (1) <u>Si oui, date du contrat :</u> <u>TGI de :</u> <u>CENTRE DES IMPOTS dont vous dépendez :</u> <u>ENFANT :</u> <u>Nb d'enfants :</u>
--	---

Mention légale d'information pour les formulaires de collecte de données

L'office notarial est le responsable des traitements de données de ses clients dont la finalité correspond à l'accomplissement de ses activités notariales, notamment de formalités d'actes.

La communication des données est obligatoire pour permettre au notaire d'accomplir ses diligences.

Certaines données descriptives et économiques permettent d'alimenter une base de données immobilière, déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pour assurer la production d'informations d'intérêt général.

Les données à caractère personnel recueillies sont traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne sont pas transférées à des tiers autres que les partenaires habilités de l'office notarial et ceux concourant à l'établissement de statistiques d'intérêt général.

Conformément au chapitre V (section 2) de la loi n°78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition (hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ce droit), d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès du secrétariat de l'office notarial qui vous communiquera toute information à cette fin.

(1) Barrer la mention inutile